SYNDICAT NATIONAL
Solidaires Finances Publiques 42
Section de la Loire

ST ETIENNE, le 30 janvier 2024

Monsieur le Président,

Avant toute chose et comme il est de coutume, nous voudrions souhaiter à tous les membres de cette assemblée nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2024. Qu'elle vous apporte la santé avant tout ; le reste devrait suivre.

2023 fut une année difficile pour la DGFIP avec tous les problèmes rencontrés au niveau métiers notamment avec comme summum le bide de GMBI.

Comme si 2023 n'avait pas été assez difficile, 2024 ne commence pas sous les meilleurs auspices en ce qui concerne l'image de la DGFIP.

Selon une enquête de Médiapart, Gérald Darmanin, alors ministre des Comptes Publics et Jérome Fournel, alors chef de cabinet de celui-ci seraient intervenus notamment par l'intermédiaire d'Hugues Renson, député LREM et vice-président de l'Assemblée nationale au moment du transfert de Neymar au PSG, afin que le club parisien ne paie pas des millions d'euros de taxes sur cette transaction, le tout contre la jurisprudence de l'administration.

Notre désormais ancien DG a proposé *"des pistes au PSG pour échapper aux cotisations sociales".*

Le PSG a reçu quelques jours avant l'officialisation du transfert de Neymar "deux rescrits fiscaux adressés par le fisc et l'Urssaf d'Île-de-France, qui annoncent au club qu'il n'y aura ni impôt ni cotisations sociales à payer au sujet de la clause libératoire de Neymar".

Cet évitement d'impôt rendu possible par le rescrit de l'administration est scandaleux au regard de son montant mais aussi du traitement privilégié dont aurait bénéficié le PSG.
Notre syndicat est attaché à l'égalité de traitement devant l'impôt, à la lutte contre la fraude fiscale, à l'ensemble de nos missions pour lesquelles chacun des agents s'engage au quotidien avec probité au service de l'ensemble des contribuables/usagers.

Force est de constater que, selon les enjeux, les contribuables ne sont pas traités de la même façon.

Les arguments de Gérald Darmanin qui explique que la venue de Neymar a permis à ce que beaucoup d'impôts rentrent dans les caisses de l'État pendant tout son contrat au PSG ne tient pas. Neymar aurait signé de toute façon au PSG au vu de la surface financière illimitée du club et l'État aurait été gagnant deux fois, au moment du transfert et ensuite.

Une fois encore, à cause de ses dirigeants, l'image de la DGFiP, est ternie.
De plus, nous ne croyons pas en une erreur d'interprétation de la loi fiscale et de la jurisprudence en l'état ; ceci s'apparente plus un arrangement entre amis.
D'ailleurs, la justice semble penser de la même manière, les bureaux de Bercy ayant été perquisitionnés le vendredi 19 janvier.

Hasard du calendrier ou pas ? Quelques jours après les révélations sur l'affaire Neymar, notre DG nous a annoncé sur Ulysse le vendredi 12 janvier qu'il quittait la tête de la DGFIP pour devenir chef de cabinet de Bruno le Maire au ministère de l'Economie et des Finances. Comme quoi, dans les milieux élitistes, la rue pour retrouver un emploi n'est pas trop large à traverser.

Nous attendons désormais de connaître le nom de la ou du prochain Directeur Général, peut être aurez-vous des annonces à nous faire ? Au-delà d'un timing contestable, en pleines négociations indemnitaires, (mais bon qui sommes-nous pour oser réclamer !), Solidaires Finances Publiques réitère l'urgence de répondre aux inquiétudes des personnels et de prendre en considération les revendications légitimes de ces derniers. Au-delà d'une nouvelle nomination à sa tête, le collectif de la DGFiP a impérieusement besoin d'un renforcement de ses missions et de ses structures qui passe par des moyens humains et budgétaires à la hauteur des enjeux pour une DGFiP renforcée, reconnue et réhumanisée au service de l'intérêt général, de la justice fiscale, sociale et environnementale.

Puisque notre désormais ex Directeur Général s'en va rejoindre les équipes d'un féru de littérature, reprenons in extenso quelques passages de ses adieux tout en les commentant.

« *Nous avons fait beaucoup de choses ensemble et je crois fermement que ce que nous avons accompli est remarquable et le mérite vous en revient* »

La technicité, les compétences professionnelles des personnels sont effectivement incontestables et incontestées. Malgré la casse de notre service public de proximité, malgré les incessantes restructurations, les agentes et agents de la DGFiP n'ont eu de cesse de combler les manques de moyens par un engagement sans faille. Avec quoi en retour ?

« transformations multiples de ces métiers épaulées par les outils numériques, évolutions stratégiques en matière de relation aux contribuables, d'accueil avec le déploiement croissant des centres de contact »

Les missions ne sont pas « épaulées » mais dégradées par les outils numériques. Les conséquences pour les populations les plus fragiles et les conditions de travail des collègues sont lourdes. Mais l'IA et le Data Mining cabossent aussi nos services et nos collègues.

« *mise en œuvre de deux lois de lutte contre la fraude fiscale et réinvestissement humain dans cette mission clef* »

Ces lois n'ont eu pour effet que d'amoindrir les missions de contrôle fiscal, renforçant sensiblement le rôle de conseil et d'accompagnant de notre administration. Quant au réinvestissement humain, il est illusoire d'imaginer que quelques transferts d'emplois vont compenser les suppressions subies depuis dix ans.

« *appui à la mobilité, évolution de la formation, recrutements massifs pour faire face aux départs* »

La carrière des personnels n'aura eu de cesse d'être dégradée ce qui conduit à une baisse de l'attractivité de notre administration. Le tassement des grilles indiciaires, la mise en place des lignes directrices de gestion, couplée aux retards de l'applicatif Mouv'RH, constituent tout sauf un appui pour les personnels. Les formations initiales et continues ne répondent pas aux besoins indispensables d'une administration technicienne faute, entre autres, de moyens suffisants. L'absence d'une réelle politique de gestion prévisionnelle des effectifs amène à des recrutements conséquents qui sont très loin de compenser les départs. A ceci s'ajoute le recours à la contractualisation qui contribue à la précarisation de l'emploi public.

« *Certains diront qu'il y a eu trop de changements. Il y en a eu beaucoup, c'est certain. Mais notre réussite globale et la place qu'occupe la DGFiP aujourd'hui dans l'État, sa position en avance sur beaucoup de transformations, l'appréciation de nos concitoyens quant à notre écoute et au service public que nous rendons, démentent néanmoins ce pessimisme* »

L'appréciation négative des changements intervenus serait donc liée à un pessimisme ambiant et non sur des éléments factuels.

Les faits sont têtus : 36 000 suppressions d'emplois depuis 2008, année de la création de la DGFiP, près de 3 000 fermetures de postes. Alors non ce n'est pas un ressenti mais bien une réalité que vivent quotidiennement les personnels et les usagers avec l'éloignement de nos services. Oui les agents continuent d'exercer leur mission avec rigueur, professionnalisme et technicité mais cela ne masque pas les files d'attente interminables à des dates clés, les services croulant sous les sollicitations téléphoniques, les difficultés à répondre à l'intégralité des mails.

« *Je n'ai certainement pas tout réussi. Cela est parfaitement vrai* »

Nous ne commenterons pas cette vérité… Mais, bien sûr, nous faisons nôtre cette maxime qui ne peut donc pas empêcher la progression, ni la reconnaissance du mérite. Faute avouée sans doute à moitié pardonnée. A bon entendeur …

« *Des négociations indemnitaires ont débuté fin 2023 et j'espère qu'elles pourront se conclure favorablement en ce début 2024. Elles traduiront là aussi la reconnaissance de vos efforts et votre engagement au quotidien au service de notre pays* »

Après des années d'attente et un engagement pris il y a 2 ans, l'urgence à résorber la dette indemnitaire par une revalorisation conséquente pérenne et pour l'intégralité du collectif DGFiP, est plus que jamais d'actualité quel que soit le Directeur général. Solidaires Finances Publiques toujours présent, défendra cette

revendication avec l'ensemble des organisations syndicales représentatives de la DGFiP.

Alors, si nous ne devions faire qu'un seul vœu, c'est que nos gouvernants reviennent à la raison et répondent à ces aspirations sans se moquer de leurs agents, car ils ne briguent aucun mandat public, eux. Ils sont la fonction publique.

Sur les sujets de ce CSAL, nous avons de beaux documents sur le plan local de transition environnemental. Mais cette politique environnementale est pleine de paradoxe. On peut trouver curieux de ne pas déjà avoir mis en place avant ce plan certaines choses de bon sens. Par exemple, la DGFIP a investi une fortune (près de trois millions d'euros chacun) pour la rénovation du bâtiment de Roanne et pour celui de Montbrison ces dernières années et dans le même temps, le bâtiment de Roanne continue d'être chauffé avec une vieille chaudière au gaz qui date d'il y a 30 ans.

On se targue de mettre en place tout un programme pour éviter les émissions de CO2 mais à cause du NRP, on a envoyé un plus grand nombre de collègues travailler plus loin de chez eux en fermant certaines résidences et certains services. Ceci les oblige à prendre plus la voiture et plus longtemps.

Le greenwashing est à l'œuvre même à la DGFIP. On prend quelques mesurettes mais tout le monde sait très bien qu'on ne s'attaque en rien aux sources du problème. Ces sources du problème ne se trouvent en rien à la DGFIP et ces quelques mesurettes s'apparentent à aller chercher de l'eau avec un panier percé.